

TRANSFORMATION NUMERIQUE : A QUEL PRIX ?

Le bulletin de paie, une première étape...

A partir de janvier vous recevrez votre bulletin de paie au format numérique dans un coffre-fort Digiposte. Plus de papier ! D'après la Direction, il s'agirait de mettre en place des outils numériques pour contribuer à la performance...

Un avis négatif majoritaire au CCE d'EDF SA. Ce projet a été présenté au CCE du 15 décembre 2016, et a recueilli un avis négatif. La Direction passe outre...

Choisir d'adhérer ou être obligé de résilier ? Pour recevoir votre bulletin en version papier, il faut :

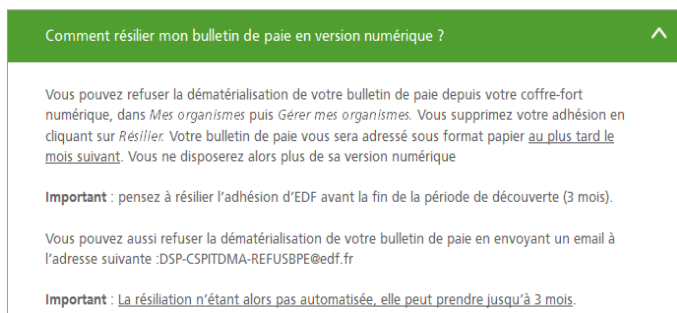
Transformation numérique, la 4^{ème} révolution industrielle a commencé à EDF aussi. Transformation et performance, mais avec quel impact sur les agents ? Nos directions affirment régulièrement le « droit de tous à la déconnexion ». Mais avec la numérisation du bulletin de paie, elles décident unilatéralement « d'évolutions » qui obligent les agents à intervenir sur leur temps personnel s'ils veulent conserver leurs bulletins papiers.

Et l'étape d'après, que va-t-on nous demander ?

Pour FO Energie et Mines, il est nécessaire d'aborder le virage numérique avec prudence pour qu'il se fasse au bénéfice de l'entreprise **mais sans se faire au détriment des agents.**

Nous proposons d'ouvrir au plus tôt des négociations pour aborder ce sujet dans un cadre règlementaire, en prenant en compte notamment la question des effectifs et l'équilibre charge/ressources.

En aucun cas, les mesures décidées par la Direction ne devront se faire au détriment de la sphère privée.



FO Energie et Mines aurait trouvé normal de proposer aux agents d'adhérer volontairement à cette nouvelle solution, plutôt que de les mettre devant le fait accompli et de les contraindre à effectuer une



démarche pour résilier...